

# Connaître, conserver et valoriser les arbres fruitiers du Pays du Mont-Blanc



**Propriétaires,  
habitants,  
collectivités :**

Les coteaux et les vallées du Pays du Mont-Blanc disposent de vergers dispersés plus ou moins à l'abandon. Ces arbres qui modèlent notre paysage sont les témoins vivants du patrimoine local, où les fruits étaient autrefois tous valorisés sous forme de cidre, alcool ou fruits séchés ou de conservation.

Aujourd'hui, faute de temps ou de savoir-faire, les arbres fruitiers ne sont plus entretenus et le verger traditionnel semble condamné à court terme.





Afin de sauvegarder ce patrimoine naturel vivant, pour conserver cet élément caractéristique de notre paysage, la CCPMB s'est engagée en 2019 dans un **travail de recensement des arbres fruitiers et d'information des propriétaires**.

Elle est accompagnée pour cela par des associations locales : le Jardin des Cimes et Une Farandole et avec l'appui de l'association départementale des Croqueurs de pomme.

## Les intérêts multiples

Les vergers traditionnels assurent de nombreuses fonctions :

→ **paysagère** : important autour des hameaux et des villages pour réduire l'impact paysager des constructions

→ **écologique** : le verger abrite un écosystème riche. C'est le lieu de nidification de nombreuses espèces protégées et d'autres petits animaux

→ **patrimoniales et culturelles** : c'est souvent le résultat de l'implication d'hommes et de femmes dans la recherche et le développement de variétés adaptées à leur milieu et à leur besoins de consommation, avec le maintien de tradition mises en place autour des temps forts de l'année du verger.

→ **Ressource locale valorisable en circuits courts** avec des intérêts gustatifs des variétés locales qui les démarquent des variétés standards.





## Participez au recensement

Pour que l'on sache mieux quel patrimoine nous recelons et pour éviter qu'il disparaisse avant qu'il ait été connu, **faites-nous savoir si vous possédez un verger.**

Nous vous rencontrerons et viendrons faire un état des lieux des arbres présents (à partir de 10 arbres). Nous pourrons ainsi vous conseiller les interventions à prévoir.

### Contact

**Aline PISSARD-CCPMB : 06 30 07 20 42**  
ou [a.pissard@ccpmb.fr](mailto:a.pissard@ccpmb.fr)

## INSCRIVEZ-VOUS aux formations proposées tout au long de l'année

Comment tailler vos vieux arbres pour leur permettre de prolonger leur vie, comment faire une greffe pour reproduire un arbre... ?

Si vous voulez en savoir plus et apprendre les techniques de base d'entretien des vergers, un programme de formations gratuites vous est proposé tout au long de l'année.



### Principales formations :

- En février mars taille de printemps,
- En avril greffe de printemps,
- Fin juin taille en vert et bouturage
- A l'automne, greffe, marcottage, plantations.

*Renseignements et inscriptions  
auprès de la CCPMB*

## Des actions de sensibilisation pour le grand public et les scolaires proposées par le Jardin des cimes

*Jardin  
des Cimes*



Tout au long de l'année et pendant quelques temps forts, des animations sont proposées pour les scolaires et le grand public sur le sujet du verger et des arbres fruitiers.

*Pour tout renseignement :  
Le Jardin des cimes : 04 50 21 50 87 /  
[contact@jardindescimes.com](mailto:contact@jardindescimes.com)*

## Verger conservatoire

Dans le cadre du verger conservatoire des variétés traditionnelles du territoire porté par l'association, des arbres produits par elle sont mis en vente auprès des particuliers et communes.

Des interventions sous forme de greffe à façon seront aussi possible en 2022, pour les personnes voulant multiplier une variété.



## CONTACT / RENSEIGNEMENTS



**Pays du Mont-Blanc**  
communauté de communes

**Communauté de Communes  
Pays du Mont-Blanc**

▪ [www.ccpmb.fr](http://www.ccpmb.fr) / 04 50 78 12 10  
a.pissard@ccpmb.fr  
04 50 78 12 10 / [www.ccpmb.fr](http://www.ccpmb.fr)

Programme réalisé dans le cadre du CTENS de  
la CCPMB avec le soutien financier de :

**haute  
savoie**  
le Département